

Sous la direction scientifique du
Professeur Pierre CAGNOLI, Université Côte d'Azur

COLLOQUE DU CERDP

DROIT DES BIENS ET PROCÉDURES COLLECTIVES

Le droit des biens et le droit des procédures collectives ont une vocation naturelle à se rencontrer, dès lors que les biens du débiteur sont le gage commun des créanciers.

Le second utilise ainsi les notions et classifications du premier pour déterminer, entre autres, le périmètre de la procédure collective, la nécessité de revendications, les modalités de réalisation des actifs du débiteur ou celles des sûretés des créanciers.

La rencontre entre les deux branches du droit fait naître des questions délicates d'articulation. Le droit des procédures collectives bouscule parfois le droit des biens, notamment la théorie du patrimoine. Mais bien souvent, le droit des biens dicte sa logique, écartant l'impérialisme habituellement prêté au droit des procédures collectives.

Comme souvent, la confrontation des deux disciplines met à l'épreuve les concepts de chacune et permet de mieux les comprendre.

INSCRIPTION

COLLOQUE PRÉSENTIEL

	Tarif (TTC)
• Professionnels	187 €
• Collaborateurs mandataires judiciaires et collaborateurs d'administrateurs judiciaires	
• Magistrats	110 €
• Élèves avocats et jeunes avocats (<i>ayant moins de 3 années d'activité professionnelle</i>)	
• Enseignant et enseignant chercheurs (<i>Université Côte d'Azur et autres universités</i>)	
• Étudiants (<i>Licence 3, Master 1, Master 2, CRFPA, préparation ENM et Doctorants</i>)	45€
• Juges tribunaux de commerce	

COLLOQUE DISTANCIEL

	Tarif (TTC)
• Tous publics	66 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription en ligne sur cerdp.univ-cotedazur.fr

Paiement par carte bancaire

Contact : Faculté de droit et science Politique - CERDP

Avenue Doyen Louis Trotabas - Bureau 503
06050 NICE Cedex 1

04 89 15 25 76

Christine.PALUMBO@univ-cotedazur.fr

cerdp.univ-cotedazur.fr

Date limite d'inscription : 1^{er} avril 2026

Conditions générales : Les annulations avec remboursement des sommes reçues ne seront plus acceptées après le 7 avril 2026

> L'après-midi du 16 avril sera validée pour 3h de formation.

> La journée du 17 avril sera validée pour 7h de formation.

Une attestation de présence sera délivrée ultérieurement.

DROIT DES BIENS ET PROCÉDURES COLLECTIVES

16 - 17 AVRIL 2026 | NICE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Direction scientifique
Pr Pierre CAGNOLI, Université Côte d'Azur

Colloque hybride
(présentiel ou distanciel - zoom)

Inscription en ligne sur
cerdp.univ-cotedazur.fr



Sous la présidence de Pierre CAGNOLI
Professeur de l'Université Côte d'Azur

L'IMPORTANCE DES QUALIFICATIONS JURIDIQUES

15h00 La distinction des biens saisissables et des biens insaisissables

Audrey BORGHINI

15h30 La distinction des meubles et des immeubles

Julie BRICCA

16h00 Discussions - Pause

16h30 La distinction des biens professionnels et des biens non professionnels

Chérazade LHADDAD

17h00 La distinction des biens fongibles et des corps certains

Tiffany MANNENT

17h30 Discussions

COLLOQUE NATIONAL DU CERDP

Sous la présidence de Corinne SAINT-ALARY-HOUIN
Professeur émérite de l'université Toulouse Capitole

8h15 Accueil des participants

8h45 Allocutions d'ouverture

THÉORIE DU PATRIMOINE ET PROCÉDURES COLLECTIVES

9h00 Fiducie et procédures collectives

Nicolas BORGA

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h30 Communauté d'acquêts et procédures collectives

Karl LAFaurie

Professeur à l'Université de Bordeaux

10h00 Les réunions de patrimoines

Florence REILLE

Professeur à l'Université de Toulon

10h30 Débats - Pause

AVATARS DE BIENS ET PROCÉDURES COLLECTIVES

11h00 Subrogation réelle et procédures collectives

Pierre CAGNOLI

Professeur à l'Université Côte d'Azur

11h30 (Dé)possession, gage mobilier et procédures collectives

Pierre-Michel LE CORRE

Professeur agrégé

Emmanuelle LE CORRE-BROLY

Maitre de conférences HDR à l'Université Côte d'Azur

12h00 Débats

12h30 Déjeuner

COLLOQUE NATIONAL DU CERDP

Sous la présidence de Me Florence TULIER-POLGE
Administrateur Judiciaire, Présidente du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires

MODALITÉS ET DÉMEMBREMENTS DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

14h00 Indivision ordinaire et procédures collectives

Caroline HENRY

Avocat général à la chambre commerciale, économique et financière de la Cour de cassation, professeur

14h30 Indivision forcée et procédures collectives

Sabrina DELRIEU

Maître de conférences - HDR,
membre du Centre de Droit des Affaires,
École de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

15h00 Démembrements du droit de propriété et procédures collectives

Maud LAROCHE

Professeur à l'Université Paris Nanterre,
Directrice adjointe de l'UFR Droit et science politique

15h30 Débats - Pause

BIENS SPÉCIAUX ET PROCÉDURES COLLECTIVES

16h00 Droits de propriété intellectuelle et procédures collectives

Thierry MARTEU

Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur,
Directeur du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, UMR CNRS GREDEG

16h30 Cryptoactifs et procédures collectives

Giulio Cesare GIORGINI

Maître de conférences HDR à Université Côte d'Azur

17h00 Débats - Clôture